



Information sur la protection de vos données personnelles



La Protection maternelle et infantile est un service du Département de la Loire. Elle s'adresse plus particulièrement aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans, dans des missions de protection et de prévention à travers des consultations médicales et de visite à domicile et actions collectives.

L'une de ses missions principales est d'**assurer un suivi médical adapté aux mères enceintes et aux enfants**. Pour cela, les professionnels de la PMI proposent des consultations médicales régulières pour suivre la grossesse, l'évolution de l'enfant, réaliser les vaccinations, effectuer les dépistages et les bilans de santé en école maternelle. Une autre mission importante des centres de PMI est d'**informer les parents** sur les besoins du jeune enfant, les différentes démarches à effectuer après une naissance ou encore leurs droits sociaux.

Pour réaliser cette mission d'intérêt public, le Département va créer, lors de votre première consultation, visite à domicile, bilan en école, **un dossier médical informatique** dans lequel il va enregistrer toutes les informations nécessaires à votre suivi.

Dans le cadre du **bilan de santé réalisé en école maternelle**, les **données médicales** ainsi que toutes les **orientations proposées** lors du suivi par la PMI sont **transmises à l'Éducation nationale**.



Qui peut voir vos informations ?

Vos informations sont confidentielles et sécurisées.

Seuls les professionnels qui s'occupent de vous peuvent les voir. Ils consultent les données strictement nécessaires à votre suivi. Ils n'ont pas le droit de les partager sans vous informer.



Combien de temps votre dossier est-il conservé ?

Nous conservons votre dossier **de 0 à 26 ans en fonction du type de données recueillies**.



Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de **consulter votre dossier sur simple demande**.

Renseignez-vous :

- auprès du professionnel qui s'occupe de vous,
- auprès du délégué à la protection des données du Département de la Loire.
 - Par courrier : **Direction des Affaires juridiques et de la commande publique**
2 rue Charles de Gaulle - 42000 Saint-Étienne
 - Par mail : rgpd@loire.fr

En cas de difficulté, vous avez le droit de demander de l'aide à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 77334 PARIS CEDEX 07